

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean tenue le 12 août 2025 à 19 h au 350, boulevard Champlain Sud à Alma, à laquelle il y avait quorum.

Sont présentes les personnes suivantes :

Membres du conseil d'administration

Madame Marilyn Allard
Monsieur Jonathan Bellemare
Monsieur Pier-Charles Boily
Monsieur Steeve Larouche
Madame Maézie Caouette
Monsieur Jérôme Carette
Monsieur Rémi Dufour
Madame Mélanie Gagnon, vice-présidente
Madame Christine Girard
Madame Maude Larouche
Monsieur Steeve Larouche
Monsieur Maxime Latulippe
Madame Cynthia Minier
Madame Mireille Tremblay
Madame Sandy Tremblay

Sont également présents : monsieur Marc-Pascal Harvey, directeur général, madame Christine Flaherty, directrice générale adjointe et secrétaire générale, monsieur Jean-François Tadros, directeur général adjoint et responsable des Services éducatifs jeunes et monsieur Olivier Bergeron, directeur du Service des ressources humaines.

Mot de bienvenue

Madame Mélanie Gagnon, vice-présidente, souhaite la bienvenue à tous, tout particulièrement aux nouveaux membres du conseil d'administration.

Madame Gagnon préside la réunion jusqu'à l'élection de la présidence du conseil d'administration au point 6.1 de l'ordre du jour.

1. CONVOCATION, CONFORMITÉ DE LA RÉUNION ET QUORUM

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum et la procédure de convocation ayant été respectée, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. ORDRE DU JOUR : ADOPTION

CA250812-01 Sur proposition de monsieur Steeve Larouche, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance avec l'ajout du nom de monsieur Jonathan Bellemarre au point 5.1.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR LA RÉUNION

Madame Mélanie Gagnon demande si des membres ont des conflits d'intérêts à déclarer en lien avec les sujets à l'ordre du jour. Aucun conflit n'est déclaré.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune.

5. AGENDA DE CONSENTEMENT (DÉCISIONS OU INFORMATIONS EN BLOC)

5.1. <u>Assermentation des membres suivants : Rémi Dufour, Maude Larouche, Maxime Latulippe, Mireille Tremblay, Sandy Tremblay et Jonathan Bellemarre</u>

Madame Flaherty, directrice générale adjointe et secrétaire générale, confirme que les nouveaux membres ont prêté leur serment d'office le 1^{er} juillet 2025. Monsieur Jonathan Bellemarre a prêté serment d'office ce 12 août 2025.

6. SUJETS NÉCESSITANT DES ÉCHANGES

6.1. Élection à la présidence parmi les membres parents

Considérant que le conseil d'administration du Centre de services scolaire est présidé par un membre siégeant à titre de parent d'un élève, élu par l'ensemble des membres du conseil d'administration;

Considérant que la fonction de présidence est vacante depuis le 30 juin 2025;

Considérant que le conseil d'administration doit élire un des membres parents à titre de président(e) du conseil d'administration et que le mandat de la personne élue prendra fin en même temps que son mandat en tant que membre du conseil d'administration, sauf destitution par le vote d'au moins deux tiers des membres du conseil;

Considérant que la procédure d'élection pour le poste de présidence du conseil d'administration est prévue dans les *Règles de fonctionnement du conseil d'administration* à l'annexe A;

Messieurs Marc-Pascal Harvey, directeur général et monsieur Jean-François Tadros, directeur général adjoint et responsable des Services éducatifs jeunes, sont désignés pour agir comme scrutateurs.

Madame Christine Flaherty, directrice du scrutin, appelle les propositions.

Monsieur Steeve Larouche propose madame Mélanie Gagnon. Madame Mireille Tremblay propose monsieur Jonathan Bellemarre.

Madame Cynthia Minier propose la fermeture des mises en candidatures. Accepté à l'unanimité.

Monsieur Jonathan Bellemarre accepte. Madame Mélanie Gagnon accepte. Les deux candidats s'adressent brièvement aux membres pour exprimer leur motivation.

La directrice du scrutin appelle le vote secret.

CA250812-02 À la suite du dépouillement des votes, monsieur Jonathan Bellemarre est déclaré élu, à la majorité des voix, président du conseil d'administration.

6.2. Élection à la vice-présidence parmi les membres parents (si besoin)

Ce point n'est pas traité. Mme Mélanie Gagnon, élue vice-présidente du conseil d'administration le 22 août 2023, demeure en fonction comme vice-présidente jusqu'à la fin de son mandat comme membre du conseil d'administration.

6.3. Désignation du 2^e remplaçant à la présidence parmi les membres parents

Considérant qu'à chaque fois qu'un de ces postes devient vacant, les membres du conseil d'administration nomment, parmi les membres siégeant à titre de parents d'un élève, un président et un vice-président;

Considérant qu'en cas d'absence ou d'empêchement du président, le vice-président exerce les fonctions et pouvoirs;

Considérant qu'en cas d'absence ou d'empêchement du vice-président, le conseil d'administration désigne, pour exercer les fonctions et pouvoirs du président, un membre siégeant à titre de parent d'élève ou, si tous les membres siégeant à ce titre sont absents ou empêchés ou que tous les postes de cette catégorie sont vacants, tout autre de ses membres;

Considérant que monsieur Jonathan Bellemarre occupait la fonction de 2^e remplaçant à la présidence et que ce poste est maintenant vacant étant donné l'élection de monsieur Bellemarre à titre de président du conseil d'administration;

Considérant que le conseil d'administration souhaite désigner à l'avance une personne pour agir comme président du conseil d'administration en cas d'absence ou d'empêchement du président et du vice-président;

Considérant que la procédure d'élection est prévue dans les Règles de fonctionnement du conseil d'administration;

Messieurs Marc-Pascal Harvey, directeur général et monsieur Jean-François Tadros, directeur général adjoint et responsable des Services éducatifs jeunes, sont désignés pour agir comme scrutateurs.

Madame Christine Flaherty, directrice du scrutin, appelle les propositions.

Madame Christine Girard propose madame Cynthia Minier.

Madame Mireille Tremblay propose monsieur Maxime Latulippe.

Madame Mélanie Gagnon propose madame Mireille Tremblay.

Monsieur Steeve Larouche propose la fermeture des mises en candidatures. Accepté à l'unanimité.

Madame Mireille Tremblay refuse.

Monsieur Maxime Latulippe accepte.

Madame Cynthia Minier refuse.

CA250812-03 Monsieur Maxime Latulippe est déclaré élu par acclamation, 2^e remplaçant à la présidence du conseil d'administration.

6.4. Comités internes : désignation des membres aux postes vacants

Considérant que quatre comités internes où siègent des membres du conseil d'administration sont en place;

Considérant qu'avec la fin du mandat de certains membres du conseil d'administration le 30 juin 2025 et l'arrivée de nouveaux membres, des postes sont à combler;

Considérant qu'il est important que les comités soient composés de membres du conseil d'administration de chaque catégorie (parents, membres du personnel, membres de la communauté);

Considérant qu'il y a lieu de déterminer la durée du mandat des membres au sein des comités internes;

CA250812-04 Sur la proposition de madame Christine Girard, tous les membres sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

 De déléguer les personnes suivantes pour combler les postes vacants au sein des comités :

Comité de gouvernance et d'éthique (composition souhaitée de 4 à 6 membres du CA)

Poste 1 : Jonathan Bellemarre, président

Poste 2: Maézie Caouette

Trois autres postes sont occupés.

Comité des ressources humaines (composition souhaitée de 4 à 6 membres)

Poste 1: Mireille Tremblay

Poste 2: Maude Larouche

Poste 3 : Sandy Tremblay

Madame Maézie Caouette est désignée au comité de gouvernance et d'éthique et cède sa place au comité des ressources humaines.

Trois autres postes sont occupés.

Comité de vérification (composition souhaitée de 4 à 6 membres)

Poste 1 : Maxime Latulippe.

Poste 2: Rémi Dufour.

Trois autres postes sont occupés.

Comité consultatif du transport

Poste 1 : Maxime Latulippe.

Un autre poste est occupé.

 Que la durée du mandat d'un membre au sein d'un comité interne soit de la durée de son mandat au conseil d'administration.

6.5. <u>Conclusions de la Protectrice régionale de l'élève dans un dossier de plainte : suites qui seront données par le CSS</u>

Considérant les conclusions de la Protectrice régionale de l'élève émises le 20 juin 2025 dans le dossier portant le numéro de référence du Protecteur national de l'élève 49134:

Considérant que la Protectrice régionale de l'élève émet trois recommandations;

Considérant les analyses et réflexions effectuées;

CA250812-05

Sur la proposition de monsieur Maxime Latulippe, tous les membres sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité de donner suite à la recommandation 1, mais avec des modalités différentes, de donner suite à la recommandation 2 et de ne pas donner suite à la recommandation 3 telle que formulée.

7. AFFAIRES DIVERSES

Aucune.

8. FIN DE LA RÉUNION

8.1. Prochaine réunion

Selon le calendrier des séances 2025-2026, la prochaine réunion publique du conseil d'administration est prévue le lundi 25 août 2025, à 19 h.

8.2. Levée de la réunion

CA250812-06 La séance est levée à 19 h 40 sur la proposition de monsieur Pier-Charles Boily, laquelle est adoptée à l'unanimité.

Jonathan Bellemarre

Président

du conseil d'administration

Christine Flaherty

Directrice générale adjointe et

secrétaire générale